

Session Plénière des 9 et 10 novembre 2022

RAPPORT N° 22.04.09 Pacte Régional 2022-2028 Pour les jeunes de notre région

Intervention d'Ambre LOUISIN

Monsieur le Président, chers collègues,

A l'aune de ce rapport sur la jeunesse, je me réjouis qu'un état des lieux concernant deux difficultés grandissantes, à savoir **la précarité et l'isolement des jeunes en zone rurale** ait été effectué.

Force est de constater que les contributions des différentes concertations semblent tout de même être le reflet des préoccupations actuelles chez les jeunes de la région. **Un tiers dont 19% concernent l'orientation, l'emploi, la formation et l'insertion d'un côté et 15% pour les mobilités de l'autre.** Ces deux préoccupations étant bien évidemment interdépendantes, il s'avère donc difficile pour un jeune issu des zones rurales d'accéder à un emploi ou à un établissement du supérieur sans permis ou possession d'un véhicule.

En ce sens, j'en profite notamment **pour saluer les orientations budgétaires de la Région en faveur du Combo Parfait ainsi que l'ensemble des dispositifs de mobilités** déployés pour lutter contre les freins d'accès à la formation professionnelle et à l'emploi.

En parallèle, au nom de la réduction d'émissions de carbone, certains voudraient nous faire croire que le tout électrique serait la solution magique ! Or, je tiens tout de même à rappeler à nos collègues écologistes que 54% d'émissions de carbone en France proviennent non pas « des automobilistes » mais de nos importations !

Bien loin de la taxe carbone imposant un recours progressif aux véhicules électriques avec une obligation de recours à ces types de véhicules dès 2035, **de toute évidence circuler avec un véhicule thermique reste la solution pour nos jeunes des zones rurales.** L'impératif écologique oui, mais certainement pas au préjudice de l'impératif social !

A l'heure où nos zones rurales sont désertées des services publics, l'aménagement du territoire et la démétropolisation que nous prôtons depuis tant d'années doivent être au cœur du débat. Je tenais également à préciser que cette jeunesse issue des zones rurales se trouvent régulièrement coupée de l'engagement de la vie citoyenne, de la culture et des activités sportives sans compter une précarité inhérente aux difficultés d'accès au logement et aux soins.

D'ailleurs, ce sont ces mêmes jeunes rurales **qui quittent les territoires ruraux, se désengagent de la vie citoyenne et s'abstiennent aux élections car ont l'impression que les politiquement ne répondent à leurs préoccupations.**

Sur un sujet que nous avons eu de cesse d'aborder ces dernières années, c'est donc avec satisfaction que je retrouve ce sujet mis en lumière dans un rapport de la région. En revanche, nous sommes très loin d'y répondre aujourd'hui. Vis-à-vis des préconisations des jeunes, il est notamment question de réouvertures de « lignes de train inter-rurales », de mini-bus, de pistes cyclables... sauf qu'il n'y a rien de tout cela dans le monde rural, dépendant de la voiture individuelle au quotidien.

C'est à se demander si les préconisations en matière de mobilité afférentes à l'automobile n'ont pas été exfiltrées au motif que la région ne veut pas agir dessus !

Ce qui est finalement plausible puisque les restitutions font largement écho aux difficultés de mobilité chez les jeunes. Un budget automobile trop élevé, une gratuité des trains et des cars avec horaires inadaptés, et seulement profitable aux jeunes urbains et péri-urbains... En effet, je vois difficilement un jeune de 20 ans qui réside à Avord, prendre le car pour Vierzon un matin à 7h et revenir à 18h un samedi... ou encore depuis Château-La-Vallière jusqu'à Tours.

En ce qui concerne le problème grandissant d'accès au logement pour les étudiants, souvent mal logés et/ou trop cher, pourquoi ne pas mettre en place sur la plateforme YEPS un dispositif facilitant la colocation ?

Je ne peux m'empêcher d'évoquer un cas national très concret qui fait écho à mes propos. *Maëlle, étudiante mahoraise qui vit dans une situation des plus précaires avec une bourse qui s'amointrit depuis trois ans comme peau de chagrin et étant désormais dans l'incapacité de financer son logement et ses études malgré un job étudiant ; Je me fais aujourd'hui porte-voix de nombreux jeunes de nos territoires régionaux qui comme Maëlle, souffrent des mêmes conditions de vie.*

Je tiens également à vous rappeler chers collègues que l'aide à la licence sportive de 20€ via YEPS rappelée au sein de ce rapport émane des élus du RN à la fin de la mandature précédente ! Proposition pour laquelle la majorité était défavorable au départ ! Alors, mes chers collègues, écoutons-nous les uns les autres, échangeons sereinement et acceptez les propositions de l'opposition.

Enfin, concernant les décisions prises en fin de rapport :

- Premier point : la clause « impact jeunesse » sur l'ensemble des politiques publiques portées par la région semble être pertinente, **mais concrètement en quoi consiste-t-elle ?**
- Deuxième point : afin de s'assurer de l'adéquation entre les réponses, actions et projets impulsés ou portés par la Région et les besoins manifestés par les jeunes, ne serait-il pas plus judicieux que **la mise en place d'un travail d'observation prenne plutôt la forme d'une évaluation ?**

Les priorités telles que la mobilité, l'accès au logement, l'accès à l'information, la formation et l'emploi sont pour une fois, bien définies.

Néanmoins, il est impératif d'axer et d'adapter les solutions à tous les publics de jeunes, et en particulier dans la ruralité.

Je vous en remercie.

